



OPÉRATION DEVOIRS FAITS

Dans le cadre de l'opération « Devoirs faits », le collège est en mesure de proposer plusieurs heures d'aide aux devoirs.

Le principe est d'apporter un cadre et une méthode aux élèves afin qu'ils puissent acquérir une plus grande autonomie.

Un élève peut s'inscrire sur deux créneaux dans la semaine. Il doit s'engager à être présent toutes les semaines jusqu'aux vacances de fin d'année civile. (Attention : ne pas s'inscrire sur un créneau déjà pris par une activité)

Un formulaire de réinscription pour le 2ème trimestre sera fourni lors de la dernière semaine de décembre.

Rappel : Une fois inscrit, l'élève s'engage à se montrer assidu, respectueux du règlement et apporte son matériel pour travailler. Tout manquement sera sanctionné.

.....

Période du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 20 décembre 2017 :

Je, soussigné(e), m'engage à ce que mon enfanten classe de ... soit présent en aide aux devoirs sur les créneaux suivants (entourez le ou les créneaux désirés) :

Début	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h25			Reservé		
9h25	Reservé		Reservé		Reservé
10h35	Reservé		Reservé	Reservé	
11h35	Reservé		Reservé	Reservé	
12h55					
13h50	Reservé				
14h55	Reservé				
15h55					
17h00					

« Réservé » : Inscription gérée par le collège.

Attention : Pas de ramassage scolaire après 17h sauf pour les bus à destination de Sérifontaine.

Fait le :

Signature du responsable :

Signature de l'élève :